Bélarus : une loi répressive à l’encontre de la communauté LGBTQ+

Description

Le 2 avril, le Parlement bélarusse a adopté un projet de loi visant à introduire des sanctions à l’encontre des personnes qui promeuvent les causes LGBTQ+. Le texte avait été adopté en mars par la chambre basse et il va maintenant être adressé au président en exercice Aliaksandr Loukachenka pour signature.

La « *propagande de relations homosexuelles, du changement de genre, du refus d’avoir des enfants et de la pédophilie* » seront ensuite punissables d’amendes, de travaux d’intérêt général et d’une arrestation de 15 jours.

Minsk avait dépénalisé l’homosexualité en 1994 mais n’a jamais reconnu le mariage entre personnes du même sexe et n’a jamais mis en place de dispositions visant à protéger les droits LGBTQ+. Le président en exercice lui-même a maintes fois moqué en public l’homosexualité.

Nombre d’associations qui ont pu un moment exister pour défendre les droits LGBTQ+ ont été fermées et les forces de sécurité ont fréquemment perquisitionné les boîtes de nuit pour cibler des fêtes privées gays. Le KGB n’hésite pas à faire chanter les membres de la communauté LGBTQ+ pour les contraintes à coopérer. Les passages à tabac, arrestations et persécutions ont toujours existé mais, avec cette loi, les forces de l’ordre disposeront désormais d’une base légale pour la répression, note Alissa Sarmant, responsable de TG House, un groupe bélarusse de défense des droits des personnes transgenres. « *Les autorités bélarusses ont regroupé gays, lesbiennes, personnes transgenres et pédophiles, créant ainsi des raisons supplémentaires de rejet social et de stigmatisation* », se désole-t-elle.

Sources : *apnews.com, Euronews, The Independent.*

date créée
09/04/2026
Champs de Méta
Auteur-article : Céline Bayou